



Paris, le 17 mai 2023

Monsieur Jean CASTEX
Président Directeur Général de la RATP
54, Quai de la Rapée
75599 – PARIS CEDEX 12

Objet : Préavis de grève CGT-RATP.

Monsieur le Président Directeur Général,

Pour donner suite au constat de désaccord du 24 avril 2023 issu de l'alarme sociale du 17 avril 2023, la CGT-RATP dépose un préavis de grève contre l'extinction du régime dit « spécial » de retraite de la RATP.

Avant sa promulgation, la loi du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (fourberie du Gouvernement pour réformer nos retraites) était impopulaire parce qu'injuste, injustifiée et brutale. Elle l'est tout autant, encore, aujourd'hui.

Tous les observateurs et experts sérieux dans le domaine de la retraite l'ont documentée et argumentée. Supprimer notre régime est une aberration sociale pour l'accès en retraite en bonne santé et économiquement. Elle est utilisée par le Gouvernement à la fois pour diviser les travailleurs, mais aussi pour ne pas l'étendre à d'autres professions.

Supprimer notre régime va-t-il faire disparaître l'exposition aux pénibilités (particules fines dans les espaces, horaires et repos décalés...) et les années de gel de la valeur du point salaire qui sert à calculer le montant de notre pension. Bien entendu que non !

De plus, la Direction se lamente sur la pénurie de candidats dans le recrutement ou des démissions importantes ces derniers mois. Cette disposition acquise lors de l'embauche participe à l'attractivité des emplois à la RATP. L'Etat, propriétaire de l'entreprise, la supprime pour nourrir un dogme libéral. Pour la CGT, ce n'est ni un privilège, ni un avantage. Nous le payons très cher au cours de nos carrières, c'est un droit. Celui de partir en retraite en bonne santé !

Face à cette casse sociale organisée par le Gouvernement qui impacte nos conditions de vie et donc pour le maintien du régime RATP à tous les nouveaux embauchés après le 1^{er} septembre 2023, **la CGT-RATP dépose un préavis de grève à l'occasion de la prochaine journée de mobilisation contre la réforme des retraites du Gouvernement le mardi 6 juin 2023.**

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel, de toutes catégories et dans l'ensemble des services :

- du lundi 5 juin 2023 à 19h30 au mercredi 7 juin 2023 à 07h00 -

Soyez assuré, Monsieur le Président Directeur Général, de l'expression de notre considération.

Bertrand HAMMACHE
Délégué Syndical Central
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hammache', written over a white background.